

Image not found or type unknown



Questions/Réponses : les salariés de l'association

Fiche pratique publié le 21/10/2014, vu 494 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Voici les questions que les associations se posent le plus fréquemment au sujet de leurs salariés.

Je vais travailler dans une association. Puis-je réaliser une facture pour qu'elle me paie ?

Peut-on partager un salarié entre deux associations ?

Peut-on passer d'un CDI au chèque-emploi associatif ?

Quel contrat de travail pour un professeur qui n'intervient que 2 heures par semaine, quelques mois par an ?

[Voir le détail](#)